

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2008

COUR DES COMPTES ET CHAMBRES RÉGIONALES DES COMPTES - (n° 742)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 11

présenté par
M. Ciotti,
rapporteur au nom de la commission des lois,
M. Dosière et les commissaires membres du groupe Socialiste
radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 22

Dans l'alinéa 3 de cet article, substituer aux mots :

« aux activités administratives »

les mots :

« à l'examen de la gestion ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision